

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU**

OBJET :

Séance du : 5 novembre 2024

Candidature à l'Appel Convocation du : 29 octobre 2024

**à Projets Citeo «
Mesures**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 18

**d'accompagnement
pour l'optimisation de
la collecte des**

Président de séance : Gabriel DOUBLET

emballages

Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN

ménagers, imprimés

Membres présents :

papiers et papiers à

usage graphiques »

Laurent GILET, Christian DUPESSEY, Yves CHEMINAL, Bernard BOCCARD, Anny MARTIN, Antoine BLOUIN, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Patrick ANTOINE, Véronique FENEUL, Nadine JACQUIER, Marie-Jeanne MILLERET

N° BC_2024_0109

Excusés :

Guillaume MATHELIER, Dominique LACHENAL, Louiza LOUNIS, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Paul BOSLAND

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 octobre 2024 n°CC-2024-0117 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et notamment le paragraphe n°B-5 de son annexe,

Citeo est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2024, Citeo publie un Appel à Projets (AAP) visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de précollecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques ;
- Mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques ;
- Améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif ;
- Poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 412 projets d'optimisation de la collecte, sur près de 29 millions d'habitants, accompagnés au cours des six dernières années par Citeo ;
- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

De par les objectifs fixés dans le schéma directeur des déchets (SDD) - visant notamment à augmenter le tri des déchets recyclables, Annemasse Agglo souhaite faciliter le geste de tri en déployant de nouveaux équipements de précollecte sur les flux suivants :

- Multimatériaux : Annemasse Agglo souhaite densifier ses points en apport volontaire en tirant profit de la mise en place de deux projets structurants pour la collectivité :
 - la piétonnisation ainsi que le prolongement du tramway en plein coeur de ville d'Annemasse ;
 - le passage d'un mode de collecte en porte-à-porte à un mode de collecte en apport volontaire sur le flux des ordures ménagères sur les communes dites "des Voirons" (Bonne, Cranves-Sales (le haut), Etrembières, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues).

Ces projets induisent un changement de pratique profond pour les usagers qui pourront évacuer l'ensemble de leurs déchets – ordures ménagères et multimatériaux - sur un même point de collecte et les inciter ainsi à trier davantage.

- Verre : Annemasse Agglo souhaite développer l'implantation de conteneurs d'apport volontaire pour ce flux sur l'ensemble de son territoire afin d'améliorer son taux de collecte.
- Cartons : l'essor du e-commerce a entraîné une augmentation massive de la quantité de cartons utilisés pour l'emballage et l'expédition des produits. Fort de ce constat, Annemasse Agglo a expérimenté récemment la mise en place de plusieurs points d'apport volontaire afin de faciliter le recyclage de ces matériaux. Ces conteneurs ayant été rapidement saturés, Annemasse Agglo souhaite densifier le nombre de points d'apport volontaire pour couvrir les besoins des habitants et améliorer ainsi le taux de recyclage pour cet emballage.

Fort de ces enseignements, Annemasse Agglo a candidaté à plusieurs leviers de l'AAP :

- Levier 1 : Améliorer les performances des plastiques, métaux, papiers
- Levier 2 : Améliorer le captage des cartons et fibreux des ménages
- Levier 4 : Améliorer les coûts du verre et ses performances

La candidature d'Annemasse Agglo présente un projet de déploiement de nouveaux équipements de précollecte sur les 3 leviers concernés. Elle a été déposée dans les délais impartis (avant le 18 octobre 2024) accompagnée d'un courrier d'engagement signé par Monsieur le Président. Cette candidature comprend :

- un état des lieux du dispositif actuel de précollecte justifiant les choix techniques du projet présenté ;
- une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté ;
- un plan de communication pour accompagner les changements de dispositif prévus ;
- un planning et un budget prévisionnel du projet.

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,

DECIDE :

D'AUTORISER le Président ou son représentant à déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte pour le territoire pour l'Appel à Projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » et à signer le contrat afférent avec Citeo.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,